



Paris, le 10 août 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION À L'OZONE LEVÉE DES MESURES D'URGENCE MARDI 11 AOÛT 2020

Compte tenu de l'amélioration prévue de la qualité de l'air en Île-de-France, **Didier LALLEMENT**, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé de lever l'ensemble des mesures d'urgence de réduction des émissions de polluants à compter de demain, **mardi 11 août 2020 à 00h00**.

Airparif, association de surveillance de la qualité de l'air, prévoit une concentration en ozone comprise entre 150 et 180  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  pour la journée de demain, mardi 11 août 2020, soit une concentration inférieure au seuil d'information-recommandation fixé à 180  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

En conséquence, le préfet de Police a décidé de mettre fin à l'ensemble des mesures restrictives relatives à cet épisode de pollution, notamment la circulation différenciée qui sera levée, à partir de ce **lundi 10 août à 20h00**.

Contact presse : [ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr) / 01 53 71 28 73

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Égalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE  
1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)  
[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)  
[courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)